



## NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE

### BUDGET PRIMITIF 2026

#### Sommaire

- I Le cadre général
- II Le budget principal
- III Le budget annexe campings

#### **I Le cadre général**

L'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée au budget primitif. Elle permet aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation. Elle est disponible sur le site internet de la commune ([audinghen-capgrisnez.fr](http://audinghen-capgrisnez.fr)).

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année. Il constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Par cet acte, le Maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes ou de dépenses inscrites au budget, pour une période qui s'étend du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Depuis 2023, le budget principal est élaboré sous le référentiel de l'instruction M57.

Le budget annexe campings municipaux, quant à lui, reste soumis aux dispositions de l'instruction budgétaire M4 dédié aux services publics industriels et commerciaux.

Le budget primitif 2026 a été approuvé par le conseil municipal le 27 Avril 2026, avec la reprise des résultats de l'année 2025.

Il peut être consulté sur le site internet de la commune ou sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture des bureaux.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de la collectivité :

- d'un côté la gestion des affaires courantes (section de fonctionnement), incluant notamment les dépenses d'entretien courant des bâtiments, le versement des salaires et indemnités, les dépenses nécessaires au fonctionnement des différents services,

- de l'autre, la section d'investissement dans laquelle sont regroupées les dépenses d'investissement et leurs sources de financement : subventions, dotation d'équipement, emprunt...

L'objectif de maîtrise des charges de fonctionnement reste une priorité afin de préserver la capacité d'autofinancement de la commune.

## II Le budget principal

### La section de fonctionnement

Recettes de fonctionnement (y compris report du résultat de l'exercice 2025)	1 532 705,74
Dépenses de fonctionnement	1 532 705,74

#### ⇒ Les dépenses de la section de fonctionnement par chapitres

Chapitres	Intitulés	BP 2025	BP 2026	Variation	Ecart en €
011	Charges à caractère général	278 798,00	208 088,72	- 25,36 %	- 70 709,28
012	Charges de personnel	361 000,00	346 800,00	- 3,93%	- 14 200,00
014	Atténuations de produits	79 000,00	79 000,00	/	/
65	Autres de charges de gestion	97 787,30	111 241,50	+ 13,76%	+ 13 454,20
66	Charges financières	3 600,00	3 100,00	- 13,89%	- 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciations	114,00	0,00	/	- 114,00
023	Virement à la section d'investissement	415 729,55	784 475,52	+88,7%	+ 368 745,97
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 236,43	/	/	- 1 236,43
<b>Total des dépenses</b>		<b>1 237 265,28</b>	<b>1 532 705,74</b>	<b>+ 23,88%</b>	<b>+ 295 440,46</b>

La hausse globale des prévisions est principalement due au virement prévisionnel à la section d'investissement (415 729,55 € en 2025 contre 784 475,52 € en 2026).

- Les charges à caractère général (chapitre 011) sont prévues à hauteur de 208 088,72 €  
Ce chapitre regroupe pour l'essentiel les charges de fonctionnement de la collectivité et des services : eau, électricité, téléphone, chauffage, carburants, fournitures administratives, travaux d'entretien des bâtiments communaux, fleurissement du village, entretien de la voirie et des réseaux notamment des travaux de réparation à Warincthun (16 000,00 €), taxe foncière, vêtements de travail, primes assurances, contrats de maintenance (copieur, informatique...), entretien des biens mobiliers et des véhicules, fournitures scolaires, colis de Noël pour les aînés, feu d'artifice...
- Les charges de personnel (chapitre 012) sont prévues à hauteur de 346 800,00 €. La masse salariale inclut les rémunérations brutes, la nouvelle bonification indiciaire, le régime indemnitaire, les charges salariales et patronales, l'assurance du personnel et la médecine du travail.
- Les atténuations de produits (chapitre 014)  
Il s'agit du reversement du FNGIR (Fonds national de garantie individuelle des ressources).
- Les autres charges de gestion courante (chapitre 65) s'élèvent à 111 241,50 € et prévoient le contingent aux services d'incendie, les contributions obligatoires (autorisations droit du sol,

les redevances d'ordures ménagères, les participations scolaires), le versement des indemnités des élus, les subventions aux associations, les cadeaux offerts aux enfants partant en 6<sup>ème</sup>, la participation de la commune au centre de loisirs.

- Les charges financières (chapitre 66)  
Ces charges concernent les intérêts des emprunts pour un montant de 3 100 €.

#### ⇒ Les recettes de la section de fonctionnement par chapitres

Chapitres	Intitulés	BP 2025	BP 2026	Variation	Ecart en €
002	Excédent de fonctionnement reporté	385 798,78	668 951,67	+ 73,39%	+ 283 152,89
013	Atténuations de charges	0,00	64,20	/	+ 64,20
70	Produits des services	77 600,00	117 276,73	+ 51,13%	+ 39 676,73
73	Impôts et taxes	523 537,00	531 646,00	+ 1,55%	+ 8 109,00
74	Dotations et participations	174 806,20	173 010,70	- 1,03%	- 1 795,50
75	Autres produits	75 523,30	41 400,00	- 45,18%	- 34 123,30
76	Produits financiers	0,00	/	/	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	356,44	/	+ 356,44

Total des recettes	1 237 265,28	1 532 705,74	+ 295 440,46
--------------------	--------------	--------------	--------------

Dans l'ensemble, l'augmentation des recettes de la section de fonctionnement provient de l'excédent reporté de l'année 2025.

- Atténuations de charges (chapitre 013), le montant prévu est de 64,20 €
- Les produits des services et du patrimoine (chapitre 70) sont prévus à hauteur de 117 276,73 €

Ces recettes proviennent des redevances périscolaires (cantine, garderie), des concessions dans le cimetière, mais surtout du remboursement des dépenses réalisées par le budget principal pour le fonctionnement des campings municipaux (95 500 € prévus en 2026 contre 59 000,00 € en 2025).

- Les impôts et taxes (chapitre 73)

En matière de fiscalité, pour l'année 2026, la municipalité prévoit de ne pas faire varier ses taux de fiscalité directe locale.

	2025	2026	Évolution
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires (hors majoration)	16,47	16,47	0%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	31,47	31,47	0%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	21,54	21,54	0%
Cotisation foncières des entreprises	18,77	18,77	0%

Le produit fiscal pour l'année 2026 est estimé à 458 827,00 € dont la majoration de la part communale de THRS pour un montant de 74 056 €.

- Dotations et participations (chapitre 74)

Ce chapitre, pour une prévision à 173 010,70 €, regroupe les dotations de l'État (dotation forfaitaire, dotation de solidarité rurale, Fonds de Compensation de la TVA et compensations au titre des exonérations de taxes d'habitation et foncières), la participation de la commune de Bazinghen aux frais de fonctionnement du RPC, la dotation de recensement.

- Autres produits de gestion courante (chapitre 75)

Ce chapitre estimé à 41 400,00 €, enregistre les revenus issus de la location des immeubles, propriétés de la commune.

## La section d'investissement

Recettes d'investissement (y compris report du résultat de l'exercice 2025 et RAR)	1 223 172,79
Dépenses d'investissement (y compris RAR)	1 223 172,79

### ⇒ Les dépenses de la section d'investissement par chapitres

Chapitres	Intitulés	BP 2025	RAR	Nouvelles inscriptions BP 2026	Prévisions totales BP 2026
13	Subventions d'investissement	31 523,30		/	/
16	Emprunts et dettes assimilées	34 300,00	/	34 800,00	34 800,00
20	Immobilisations incorporelles	17 744,84	/	/	/
21	Immobilisations corporelles	734 925,57	74 253,67	266 500,00	340 753,67
23	Immobilisations en cours	948 139,35	177 619,12	670 000,00	847 619,12
<b>Total des dépenses</b>		<b>1 766 633,06</b>	<b>251 872,79</b>	<b>971 300,00</b>	<b>1 223 172,79</b>

Pour 2026, il est inscrit l'échéance du remboursement du capital des emprunts en cours pour 34 800 €.

Les restes à réaliser concernent l'achat d'un défibrillateur (2 251,50 €), le complément d'installation relatif aux caméras de l'opération « Terminus » (71 274,17 €) et la maîtrise d'œuvre pour les travaux de restauration de l'église (177 619,12 €).

Les nouveaux projets d'investissements portent essentiellement sur :

- Travaux d'aménagement de la place du Gris-Nez : 166 000 € TTC
- Travaux de défense incendie : 33 000 € TTC
- Travaux d'étanchéité de la façade de la salle des fêtes : 15 000 € TTC
- Travaux pour la rénovation de l'église : 670 000 € TTC
- Pose d'une clôture le long du terrain de jeux près de l'école : 6 000 € TTC
- Travaux de rénovation de la boulangerie : 25 000 € TTC
- Reprise de concessions dans le cimetière : 20 000 € TTC
- L'achat d'un taille haies : 1 500 € TTC

### ⇒ Les recettes de la section d'investissement par chapitres

Chapitres	Intitulés	BP 2025	RAR	Nouvelles inscriptions BP 2026	Prévisions totales BP 2026
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	524 245,65	/	84 879,47	84 879,47
13	Subventions d'investissement	753 436,66	150 945,73	126 205,00	277 150,73
10	Dotations, fonds divers et réserves	71 984,77	53 133,80	23 533,27	76 667,07
024	Produits des cessions d'immobilisations	/	/	/	/
021	Virement de la section de fonctionnement	415 729,55	/	784 475,52	784 475,52
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 236,43	/		/
<b>Total des recettes</b>		<b>1 766 633,06</b>	<b>204 079,53</b>	<b>1 019 093,26</b>	<b>1 223 172,79</b>

Pour 2026, il est notamment inscrit :

- L'excédent reporté
- Les subventions des travaux pour la rénovation de l'église (Etat, Région, Département), la dotation d'équipement des territoires ruraux (PVR), la subvention britannique pour les travaux supplémentaires liés à l'installation des caméras de l'opération « Terminus »
- Le FCTVA
- Virement de la section de fonctionnement

### III Le budget annexe campings

La Commune gère en direct les Campings Municipaux « Musée » et « Cap Gris-Nez ». Les écritures budgétaires sont en euros hors taxes puisque le service est géré en SPIC (service public industriel et commercial) selon la comptabilité publique.

#### La section d'exploitation

Recettes de fonctionnement (y compris report du résultat de l'exercice 2025)	698 308,59
Dépenses de fonctionnement	698 308,59

⇒ Les dépenses de la section d'exploitation s'élèvent à 698 308,59 € au BP 2026 contre 637 614,38 € au BP 2025.

Chapitres	Intitulés	BP 2025	BP 2026	Variation	Ecart en €
011	Charges à caractère général	151 600,00	137 600,00	- 9,23%	- 14 000,00
012	Charges de personnel	165 400,00	183 285,57	+ 10,8%	+ 17 885,57
65	Autres de charges de gestion	3 000,00	2 200,00	- 26,67%	- 800,00
67	Charges exceptionnelles	6 000,00	2 000,00	- 66,67%	- 4 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciations	168,00	200,00	+ 19,05%	+ 32,00
023	Virement à la section d'investissement	220 943,20	260 000,00	+ 17,68%	+ 39 056,80
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	90 503,18	78 023,02	- 13,79%	- 12 480,16
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	/	35 000,00		+ 35 000,00
<b>Total des dépenses</b>		<b>637 614,38</b>	<b>698 308,59</b>	<b>+ 9,52%</b>	<b>+ 60 694,21</b>

La hausse des dépenses s'explique par :

- Le compte 6215 qui passe d'une prévision en 2025 de 55 000,00 € à 90 000,00 € en 2026. Il s'agit du remboursement des dépenses réalisées par le budget principal pour le fonctionnement des terrains de campings municipaux. En effet, le personnel technique de la commune est nettement plus sollicité suite au départ de l'agent technique employé aux campings municipaux
- Le compte 6951 qui présente une prévision d'un montant de 35 000,00 €. En effet, l'exploitation des campings municipaux du Musée et du Gris-Nez étant comparable à l'exploitation d'un camping par une entreprise privée, elle présente un caractère lucratif et à ce titre, la commune d'Audinghen est dorénavant soumise à l'impôt sur les sociétés.

- Les charges à caractère général (chapitre 011) sont prévues à hauteur de 137 600,00 €  
Ce chapitre regroupe pour l'essentiel les charges d'exploitation des campings : eau, électricité, téléphone, chauffage, carburants, fournitures administratives, réparation du véhicule, la collecte des ordures ménagères, remboursement de frais annexes au budget principal, taxe foncière, primes assurances, travaux d'élagage.
  - Les charges de personnel (chapitre 012) sont prévues pour un montant de 183 285,57 €  
La masse salariale inclut les rémunérations brutes dont l'embauche de deux saisonniers, le régime indemnitaire, les charges salariales et patronales, l'assurance du personnel, la médecine du travail et le remboursement des frais de personnel au budget principal (90 000 €).
  - Autres charges de gestion courante (chapitre 65) s'élèvent à 2 200,00 €.
  - Charges exceptionnelles (chapitre 67)  
Ces charges, d'un montant prévisionnel de 2 000 € peuvent être utilisées en cas d'impayés des usagers du camping.
  - Dotations aux provisions et dépréciations (chapitre 68)  
Inscription d'un montant de 200 € pour la constitution d'une provision pour créances impayées.
  - Opérations d'ordre (chapitre 042) qui regroupent les dotations aux amortissements pour un montant de 78 023,02 €
  - Impôts sur les sociétés (chapitre 69)  
Inscription d'un montant prévisionnel de 35 000,00 €.
- ⇒ **Les recettes de la section d'exploitation** s'élèvent à 698 308,59 € au BP 2026 contre 637 614,38 € au BP 2025.

Chapitres	Intitulés	BP 2025	BP 2026	Variation	Ecart en €
002	Excédent de fonctionnement reporté	327 377,25	396 020,19	+ 20,97%	+ 68 642,94
013	Atténuations de charges	2 990,00	1 950,00	- 34,78%	- 1 040,00
70	Produits des services	300 000,00	300 000,00	0,00%	0,00
77	Produits exceptionnels	500,00	170,40	- 65,92%	- 329,60
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	6 747,13	/	/	- 6 747,13
78	Reprises sur provisions	/	168,00	/	+ 168,00
<b>Total des recettes</b>		<b>637 614,38</b>	<b>698 308,59</b>	<b>+ 9,52%</b>	<b>+ 60 694,21</b>

De manière générale, la hausse des prévisions est due à l'excédent reporté de l'année 2025.

- Atténuations de charges (chapitre 013) pour un montant de 1 950,00 €  
Il s'agit des remboursements sur salaires en cas d'arrêt de travail.
- Produits des services (chapitre 70) sont prévus à hauteur de 300 000 €  
Ces recettes proviennent des redevances acquittées par les usagers des campings.
- Produits exceptionnels (chapitre 77) pour une somme de 170,40 €  
Il s'agit d'indemnités d'assurance suite à un sinistre
- Reprises sur provisions (chapitre 78)

## SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement (y compris report du résultat de l'exercice 2025 et RAR)	708 133,58
Dépenses d'investissement (y compris RAR)	708 133,58

## ⇒ Les dépenses de la section d'investissement par chapitres

Chapitres	Intitulés	BP 2025	RAR	Nouvelles inscriptions BP 2026	Prévisions totales BP 2026
20	Immobilisations incorporelles	300,00		/	/
21	Immobilisations corporelles	635 336,17	42 726,25	665 407,33	708 133,58
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	6 747,13		/	/
Total des dépenses		642 383,30	42 726,25	665 407,33	708 133,58

Les prévisions portent essentiellement sur le projet d'aménagement d'une aire de camping-cars.

S'ajoute une prévision de 28 000,00 € pour l'installation de compteurs d'eau individuels au camping du Musée et l'acquisition d'un défibrillateur.

## ⇒ Les recettes de la section d'investissement par chapitres

Chapitres	Intitulés	BP 2025	RAR	Nouvelles inscriptions BP 2026	Prévisions totales BP 2026
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	330 936,92	/	370 110,56	370 110,56
021	Virement de la section de fonctionnement	220 943,20	/	260 000,00	260 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	90 503,18	/	78 023,02	78 023,02
Total des recettes		642 383,30	/	708 133,58	708 133,58

Pour 2026, sont inscrits, l'excédent reporté, le virement de la section de fonctionnement et les dotations aux amortissements.

Vu pour être annexé au budget primitif 2026,

Le Maire,

*Marc Sarpauw*



Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le

SLOW

ID : 062-216200543-20260427-20260417-BF